



PRÉFÈTE DE LA CHARENTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires
Service Eau Environnement Risques
Unité Eau Agriculture Chasse Pêche

CLE DU SAGE CHARENTE – Mardi 13 décembre 2022

Périmètres ZSCE

**Captages de la Touche – Prairie de Triac (16)
et des puits de Chez Drouillard (16)**

Sommaire

Pourquoi une ZSCE ?

La ZSCE : qu'est-ce que c'est ?

Les principales étapes

La délimitation des périmètres



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA CHARENTE

Pourquoi une ZSCE = zone soumise à contraintes environnementales?

Conditions de financement de l'Agence de l'eau Adour- Garonne pour les contrats Re-Sources en renouvellement (conseil d'administration du 19 novembre 2018)

- Toutes les AAC Grenelle de Charente concernées par un renouvellement
- 9 AAC en Charente dont 7 au niveau du bassin Charente
- ***Donc lancement de la démarche ZSCE (1^{er} étape) sur l'ensemble des AAC de Charente d'ici 2023.***



PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE

Liberté
Égalité
Fraternité



DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA CHARENTE

La ZSCE : qu'est-ce que c'est ?

Dispositif ancien (notamment circulaire de 2008) = un outil spécifique aux pollutions diffuses d'origine agricole

1- un périmètre

- Des Zones Soumises à Contraintes Environnementales **où ?**
 - Zones d'érosion
 - Zones humides d'intérêt environnemental particulier
 - **Zones de Protection des Aires d'Alimentation des Captages (ZPAAC)**
- Articles R.114-1 et s. du Code Rural

La ZSCE : qu'est-ce que c'est ?

2- Un programme d'actions

- 1- Couverture végétale du sol, permanente ou temporaire ;
- 2- Travail du sol, gestion des résidus de culture, apports de matière organique favorisant l'infiltration de l'eau et limitant le ruissellement ;
- 3- Gestion des intrants, notamment des fertilisants, des produits phytosanitaires et de l'eau d'irrigation ;
- 4- Diversification des cultures par assolement et rotations culturales ;
- 5- Maintien ou création de haies, talus, murets, fossés d'infiltration et aménagements ralentissant ou déviant l'écoulement des eaux ;
- 6- Restauration ou entretien d'un couvert végétal spécifique ;
- 7- Restauration ou entretien de mares, plans d'eau ou zones humides.

La ZSCE : qu'est-ce que c'est ?

3- Évaluation du programme d'actions

- Si les objectifs ne sont pas atteints après 3 ans ou 1 an en cas de ressource brute non conforme
 - Programme d'actions tout ou partie réglementaire

Les concertations/ consultations d'une ZSCE

- **Définition du périmètre ZPAAC :**

Concertation → consultation officielle CA + CODERST + CLE → Arrêté périmètre ZPAAC

PÉRIMÈTRE ZSCE	Consultation		Avis Chambre d'Agriculture		CLE	CODERST	ARRÊTÉ Périmètre
	Début	Fin	Début	Fin			
AAC Fosse Tidet	Réunion publique 05/12/19		CA16 avis réput fav 06/03/2020 CA17 avis réput fav 06/03/2020		20/02/20	CODERST 16 10/12/2020 CODERST 17 21/01/2021	03/03/21
AAC Roche	Réunion publique 05/12/19		CA16 avis réput fav 06/03/2020		20/02/20	10/12/20	03/03/21
AAC Touche prairie deTriac	Réunion publique 03/10/19		CA16 courr 28/12/2021		13/12/22	01/12/22	
AAC Chez Drouillard	17/05/21	17/06/21	CA16 courr 28/12/2021		13/12/22	01/12/22	
AAC Mouvière	05/11/21	05/12/21	CA16 courr 01/02/2022		11/10/22	02/06/22	15/11/22
AAC Puits de Vars	10/05/21	10/06/21	CA16 courr 28/12/2021		11/10/22	02/06/22	15/11/22
AAC Moulin Neuf	09/09/21	09/10/21	CA 16 courr 28/12/2021 CA 79 courr 28/12/2021		11/10/22	CODERST 16 02/06/2022 CODERST 79 07/07/2022	
AAC Font Longue							
AAC Coulonge – St Hippolyte	22/09/21	12/10/21	CA16 courr 25/03/2021 CA17 courr 26/03/2021		23/03/21	CODERST 16 02/12/2021 CODERST 17 25/12/2021	13/01/22



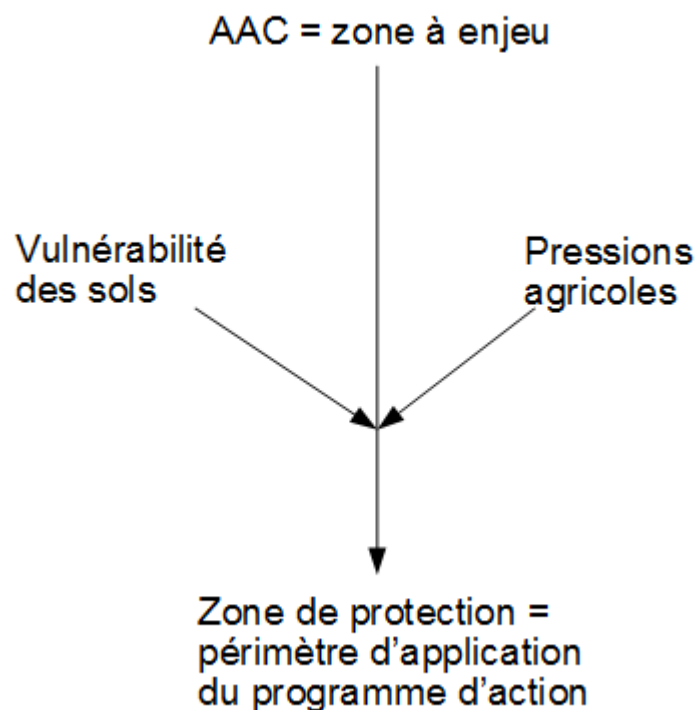
**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

Liberté
Égalité
Fraternité



DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA CHARENTE

Les critères de délimitation des périmètres ZPAAC



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Les critères retenus pour la vulnérabilité des sols

Pour le milieu continu, caractérisation de 5 paramètres :

- Pluie efficace (P) ;
- Couverture protectrice du sol qui a pour effet de retarder ou de déplacer l'effet protecteur du sol et des couches géologiques au-dessus de l'aquifère (S) ;
- Infiltration/ruissellement comprenant tous les processus à la surface avant l'infiltration (I) ;
- Épaisseur de la Zone Non Saturée – ZNS (H) ;
- Perméabilité de l'aquifère (K).

Pour le milieu discontinu fissuré, caractérisation de 3 paramètres :

- Couverture protectrice du sol qui a pour effet de retarder ou de déplacer le rôle protecteur du sol et des couches géologiques au-dessus de l'aquifère (S) ;
- Infiltration/ruissellement comprenant tous les processus à la surface avant l'infiltration (I) ;
- Discontinuité caractérisant le transfert entre la zone d'infiltration et le captage (D)



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA CHARENTE

Les critères retenus pour la vulnérabilité des sols

Les poids les plus forts sont attachés aux critères Sol et Infiltration.

Ils correspondent à la capacité du milieu naturel à empêcher le polluant d'atteindre la nappe.

La valeur finale de vulnérabilité varie donc entre 0 (vulnérabilité minimale) et 4 (vulnérabilité maximale)

Valeur indice	Classe	Vulnérabilité
3,2 – 4	4	Très élevée
2,4 – 3,19	3	Élevée
1,6 – 2,39	2	Modérée
0,8 – 1,59	1	Faible
0 – 0,79	0	Très faible



PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE

Liberté
Égalité
Fraternité



Délimitation du périmètre ZPAAC

Puits de Chez Drouillard

2019- 2023 : 2ème programme Re-sources

AAC : 5000 habitants / 1 920 ha

2 forage

Puits n°1 → 148 590 m³

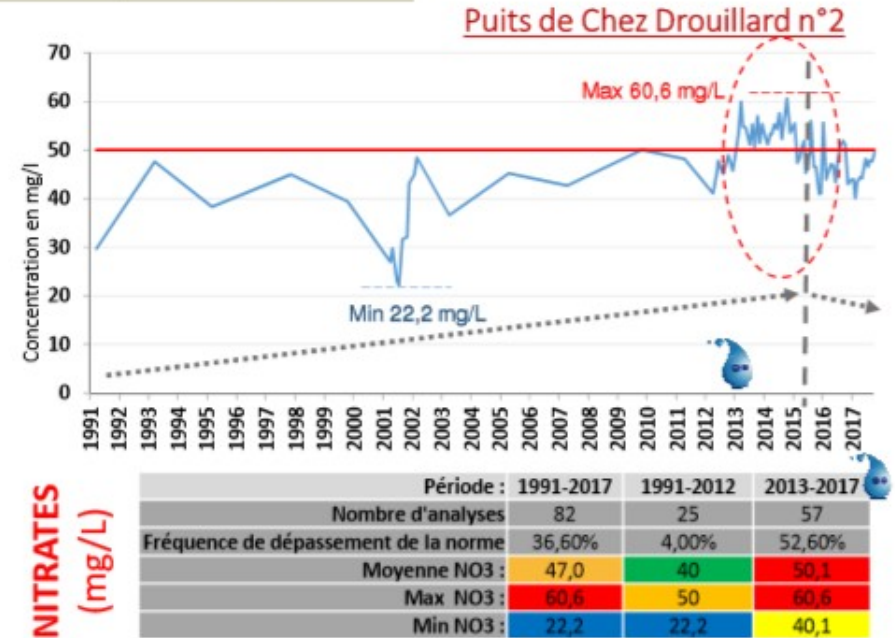
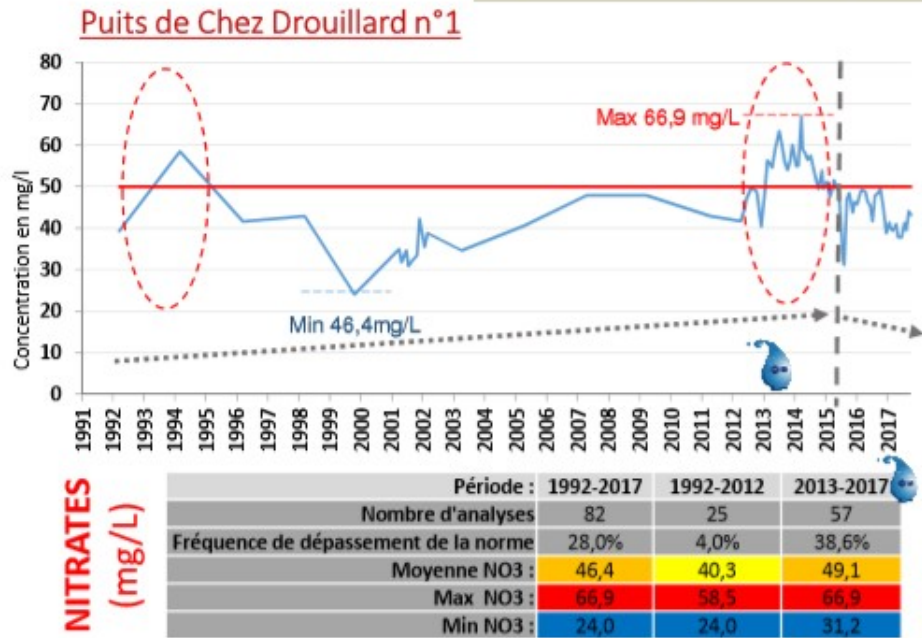
Puits n°2 → 32 688 m³

1 206 ha de SAU

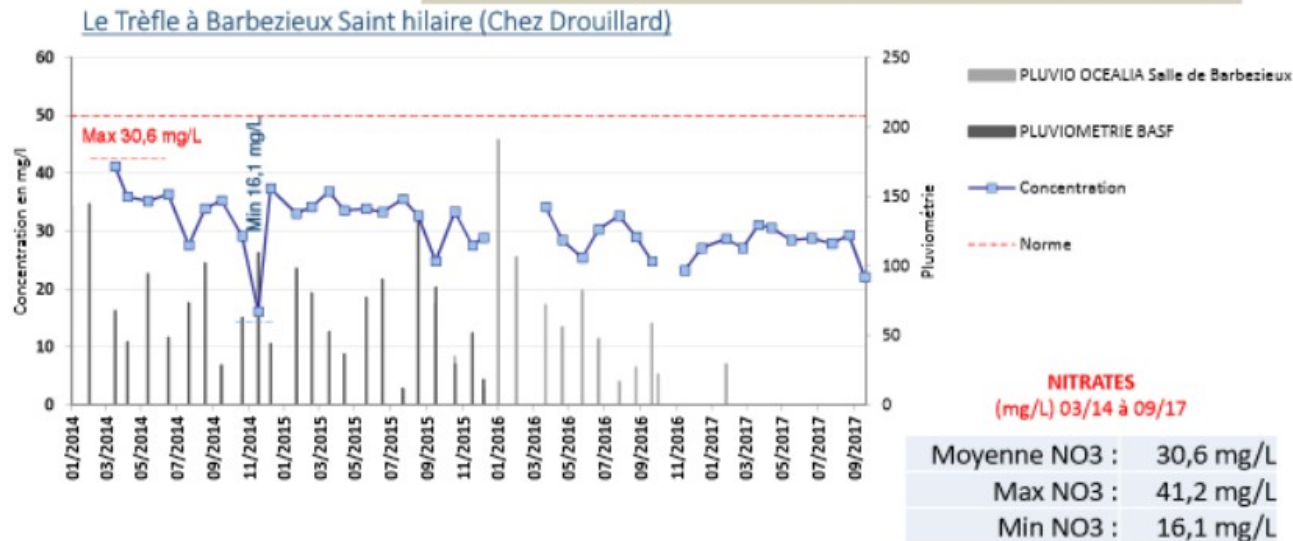


Qualité de l'eau : Nitrate

Evolution des concentrations en nitrates sur la période 1991 - 2017



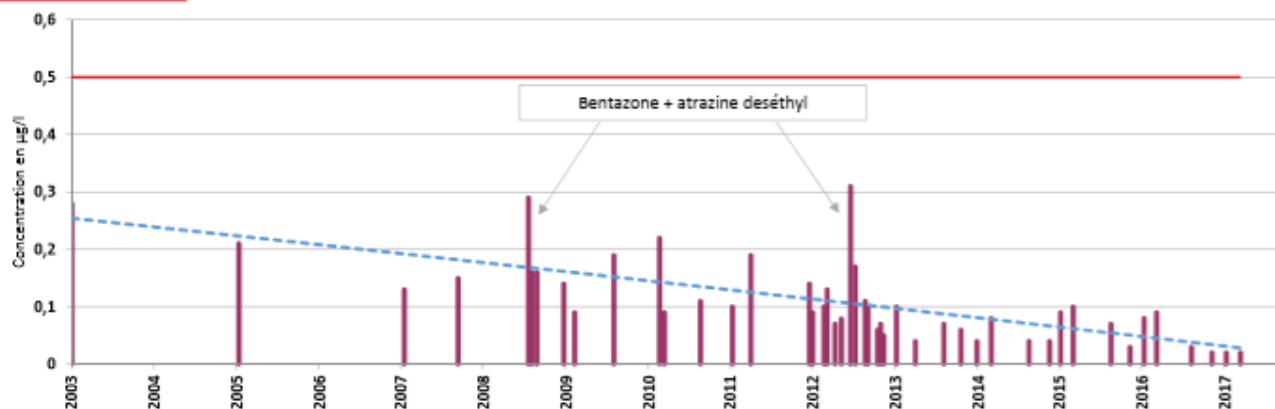
Evolution de la qualité nitrates en cours d'eau entre 2014 et 2017



Qualité de l'eau : Pesticides

Evolution annuelle de la qualité en pesticides totaux sur les eaux brutes sur la totalité des données disponibles

Puits de Chez Drouillard n°1

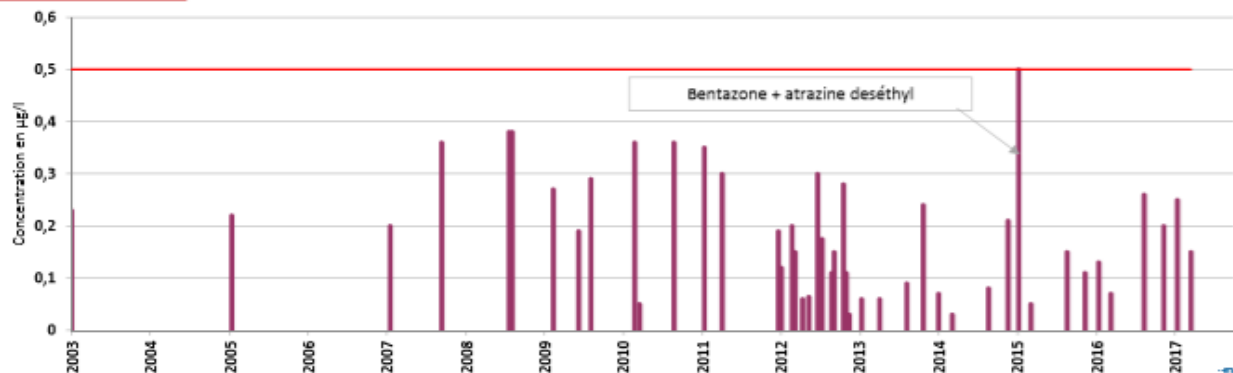


PEST TOT
(µg/L)

Période :	2003-2017	2003-2012	2013-2017
Nombre d'analyses :	46	25	21
Taux de quantif. % :	100%	100%	100%
Fréquence de dépassement de la norme (0,5µg/L) :	0,0%	0,0%	0,0%
Moyenne sur anal. quantif (µg/L)	0,11	0,15	0,06
Max (µg/L)	0,31	0,31	0,1
Min (µg/L)	0,02	0,07	0,02

Evolution annuelle de la qualité en pesticides totaux sur les eaux brutes sur la totalité des données disponibles

Puits de Chez Drouillard n°2



PEST TOT
(µg/L)

Période :	2003-2017	2003-2012	2013-2017
Nombre d'analyses :	45	24	21
Taux de quantif. % :	100%	100%	100%
Fréquence de dépassement de la norme (0,5µg/L) :	0,0%	0,0%	0,0%
Moyenne sur anal. quantif (µg/L)	0,19	0,23	0,15
Max (µg/L)	0,5	0,38	0,5
Min (µg/L)	0,03	0,05	0,03

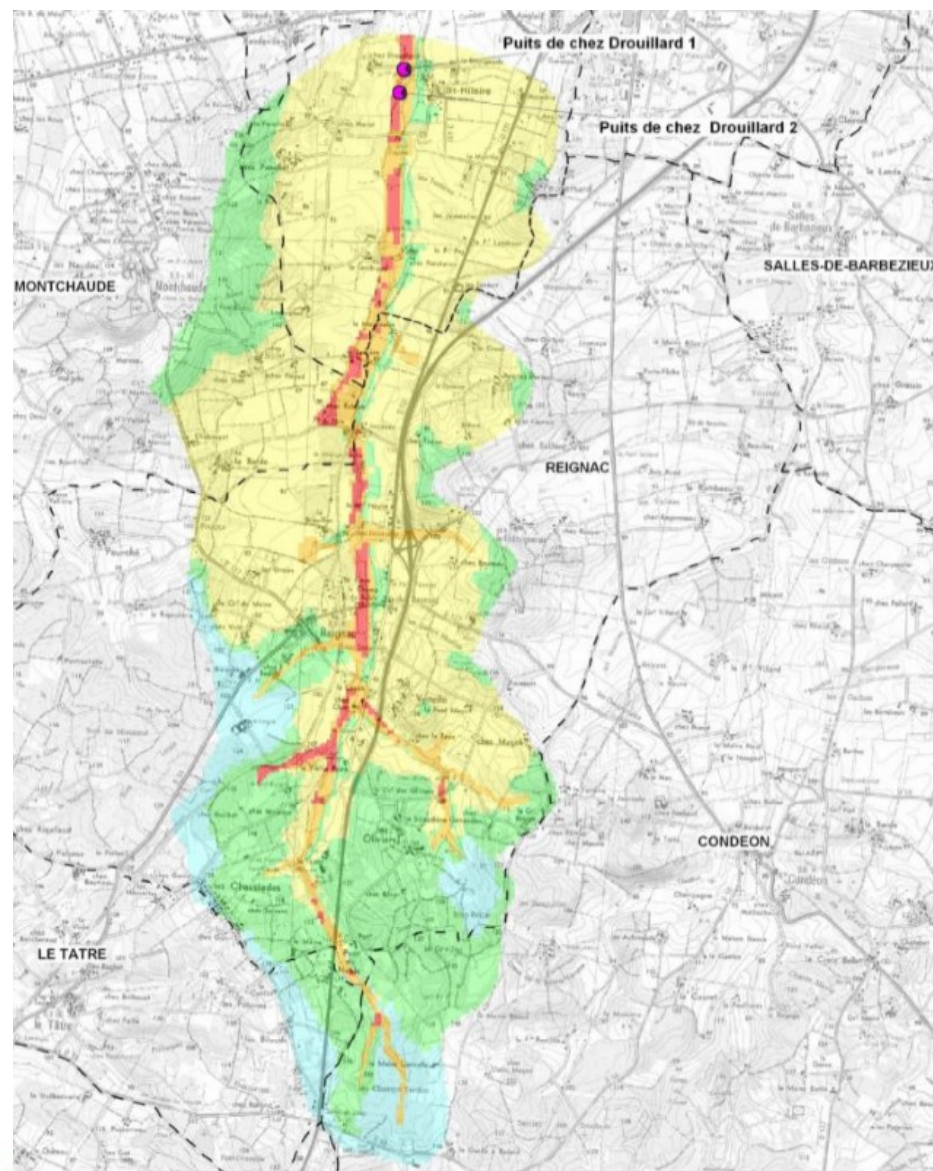
Dérogation
métabolite atrazine
en cours

Délimitation du périmètre ZPAAC

Puits de Chez Drouillard – Vulnérabilité des sols

3 secteurs distincts sur l'AAC des puits de Chez Drouillard :

- Les vulnérabilités les plus fortes se rencontrent sur la plaine alluviale. La nappe est proche de la surface, l'aquifère est perméable et peu protégé, ce qui explique cette situation.
- Les petites vallées annexes à celle du Trèfle, creusées en partie basse dans les calcaires crayeux, sont vulnérables.
- Les parties amont du bassin-versant et le sommet des crêtes présentent une vulnérabilité moindre



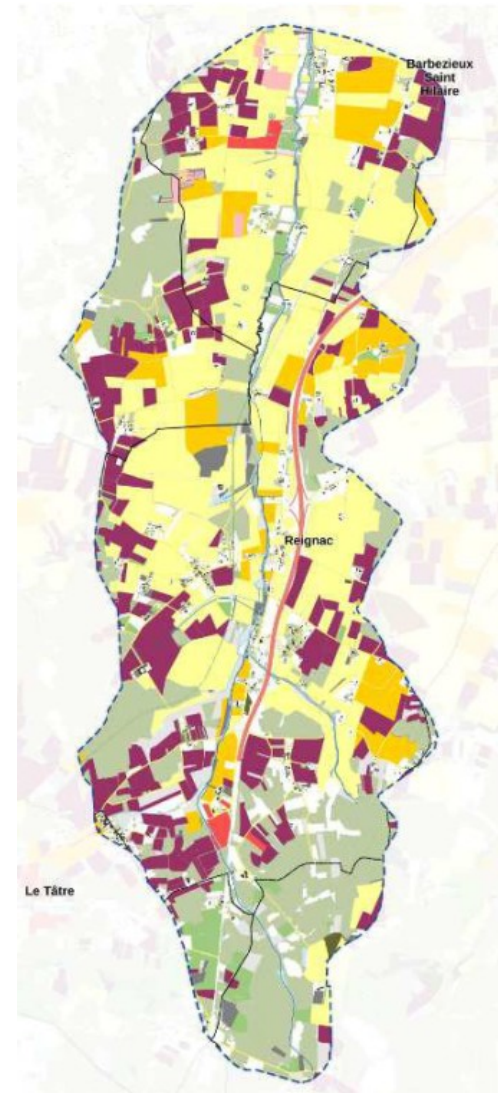
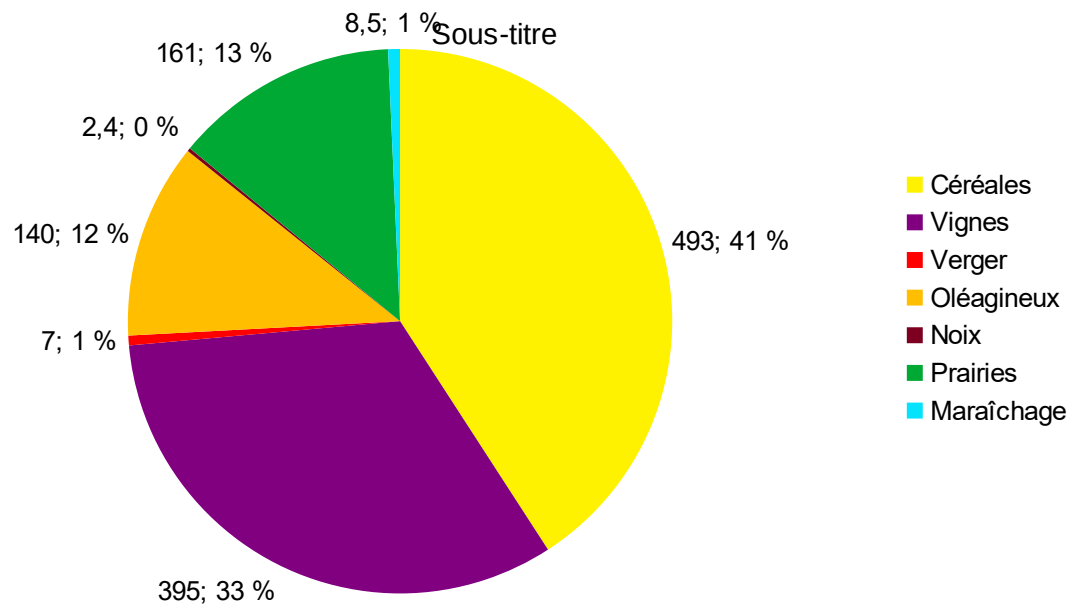
PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE

Liberté
Égalité
Fraternité

Délimitation du périmètre ZPAAC

Puits de Chez Drouillard – Pression agricole

Répartition de l'assolement 2020 en ha et %



Délimitation du périmètre ZPAAC

Puits de Chez Drouillard – Proposition

- Surface de l'AAC 1 920 ha
- 67 exploitations → dont 7 éleveurs
- Environ 1206 ha de SAU en 2020 soit 63 % de la surface de l'AAC
- 5 communes en Charente : Barbezieux-Saint-Hilaire, Montmérac, Reignac, Le Tâtre et Condéon.

Proposition que le périmètre ZPAAC (= futur ZSCE) soit identique à celui de l'AAC



PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE

Liberté
Égalité
Fraternité



Délimitation du périmètre ZPAAC

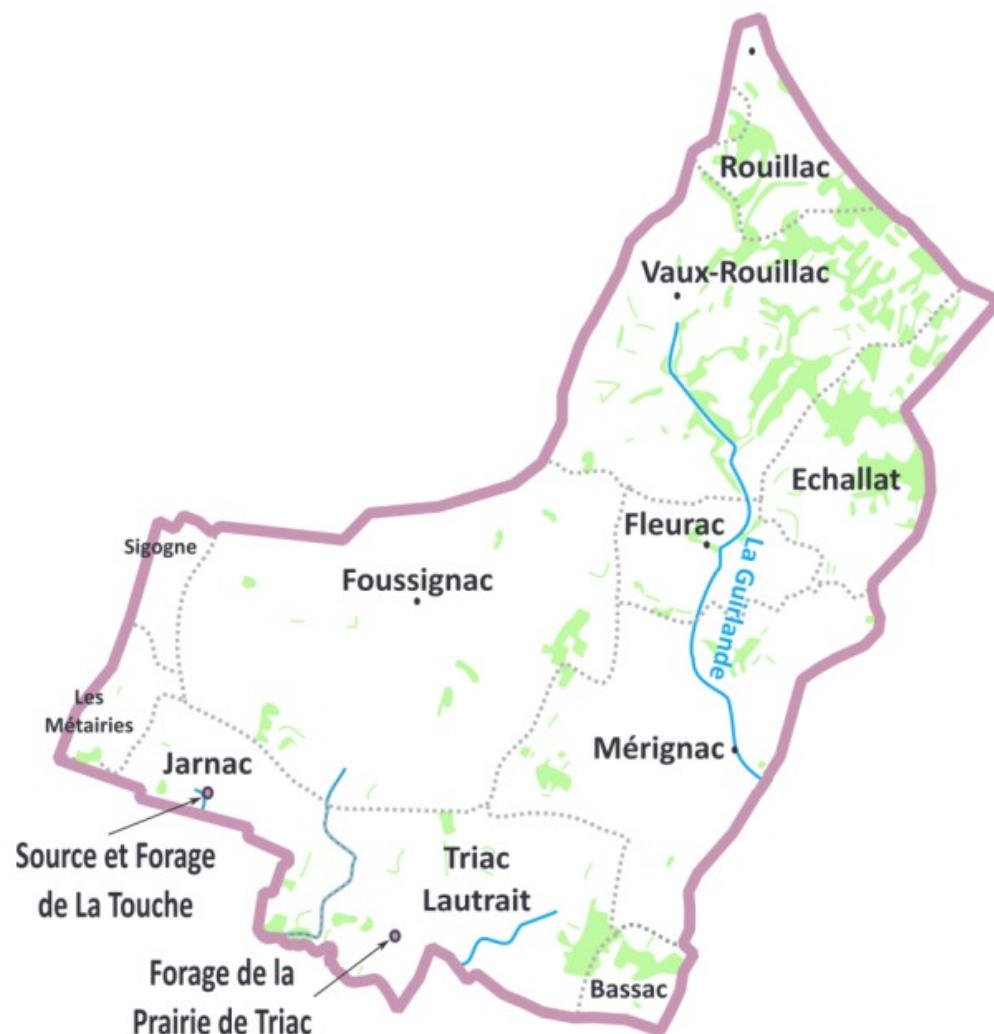
Source de La Touche – Prairie de Triac – Situation

2019- 2023 : 2ème programme *Re-sources*

AAC : 4680 ha
SAU : 3 347 ha

Source et forage La Touche
290 000 m³ → 4650 habitants desservis

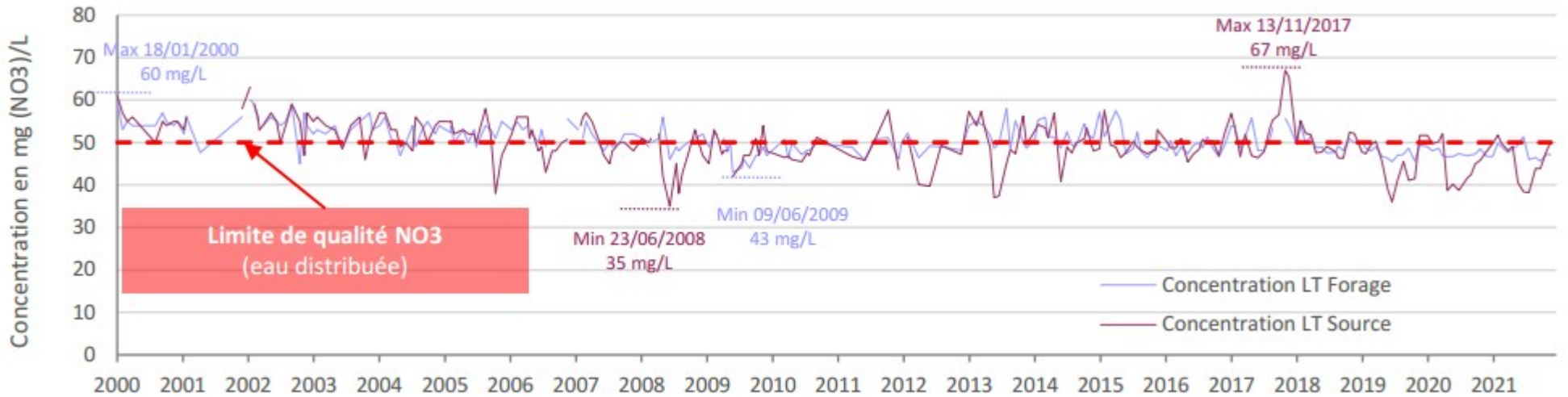
Forage Prairie de Triac
530 000 m³ → 5482 habitants desservis



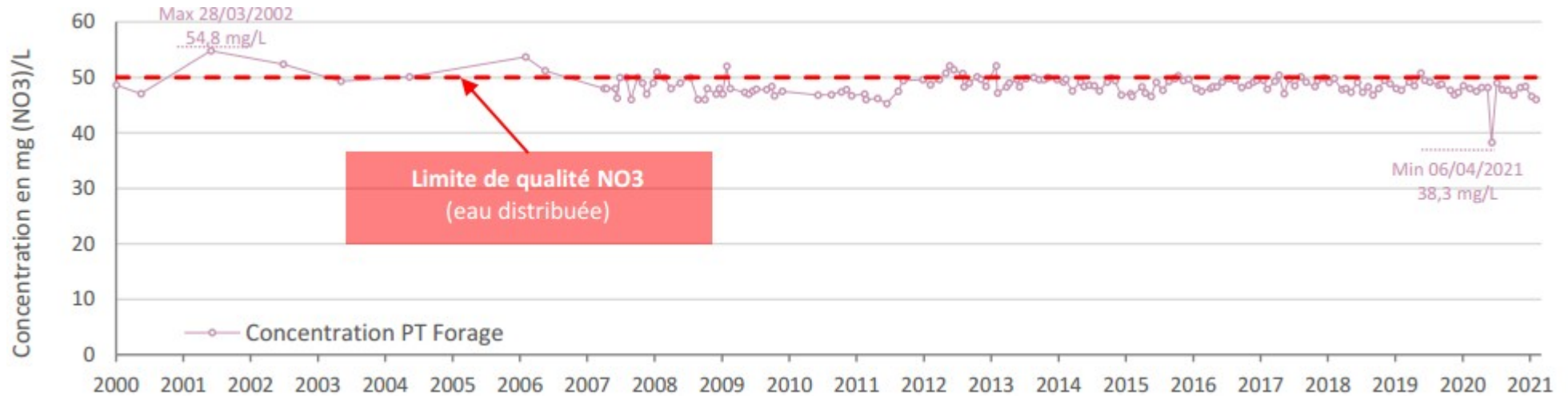
Qualité de l'eau : Nitrate

Evolution des teneurs en nitrates mesurées sur les eaux brutes

La Touche



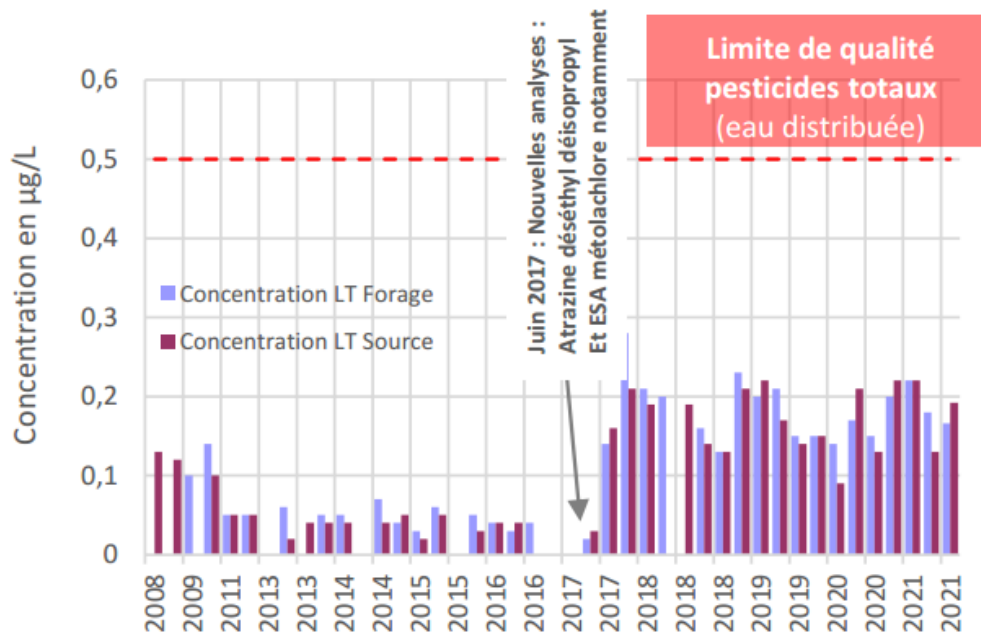
Prairie de Triac



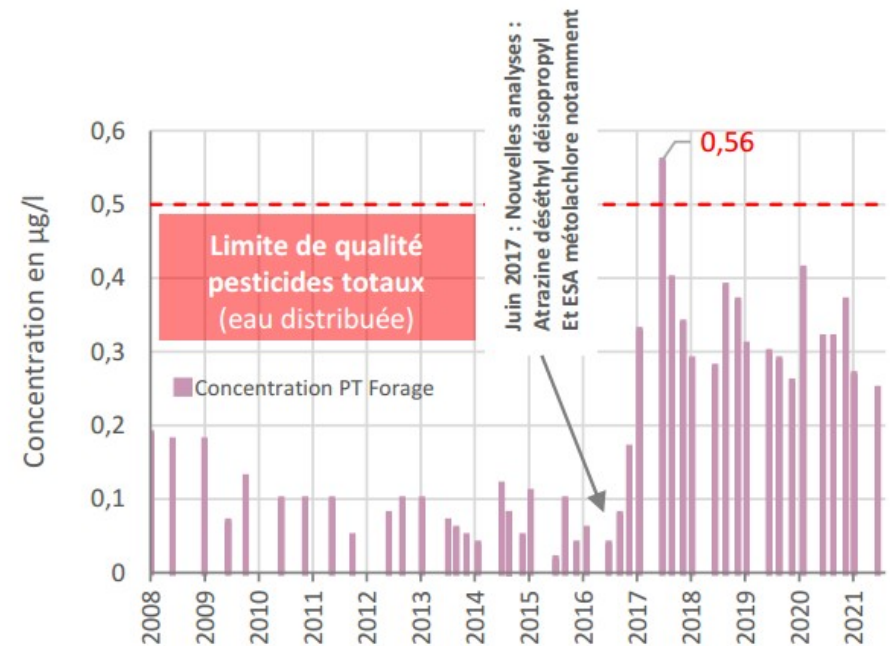
Qualité de l'eau : Pesticides

Evolution des teneurs en pesticides mesurées sur les eaux brutes

La Touche



Prairie de Triac



Dérogation
métabolite atrazine
en cours

Délimitation du périmètre ZPAAC

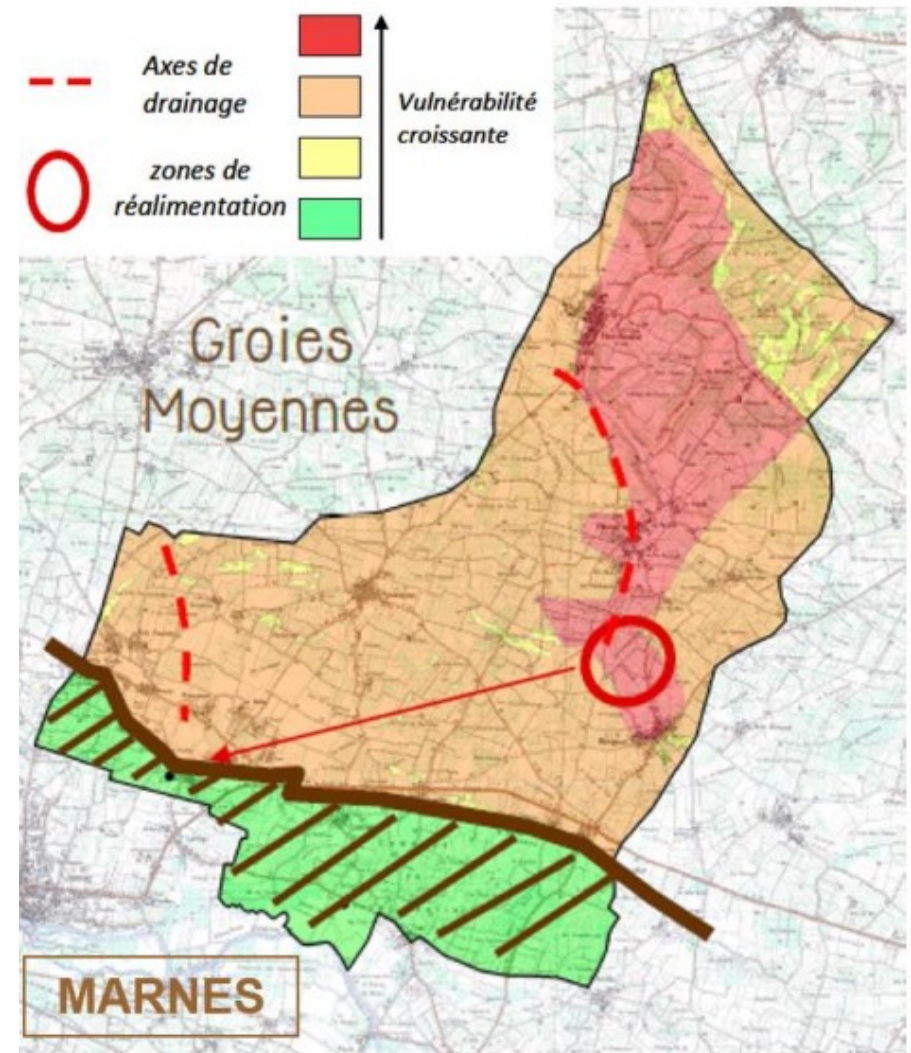
Source de La Touche – Prairie de Triac

Vulnérabilité des sols

Le bassin versant de la Guirlande en amont de la zone de pertes et les calcaires karstifiés associés, situé sur la partie nord de l'AAC, présentent une vulnérabilité très forte. Les risques de transfert de l'azote ou de produits phytosanitaires vers la nappe sont donc considérés comme très élevés sur cette zone.

Le reste de la partie nord est considérée à forte vulnérabilité.

En revanche, la partie sud de l'AAC présente une vulnérabilité très faible en lien avec la présence des marnes protectrices affleurantes, assurant une protection de l'aquifère karstique sous-jacent.

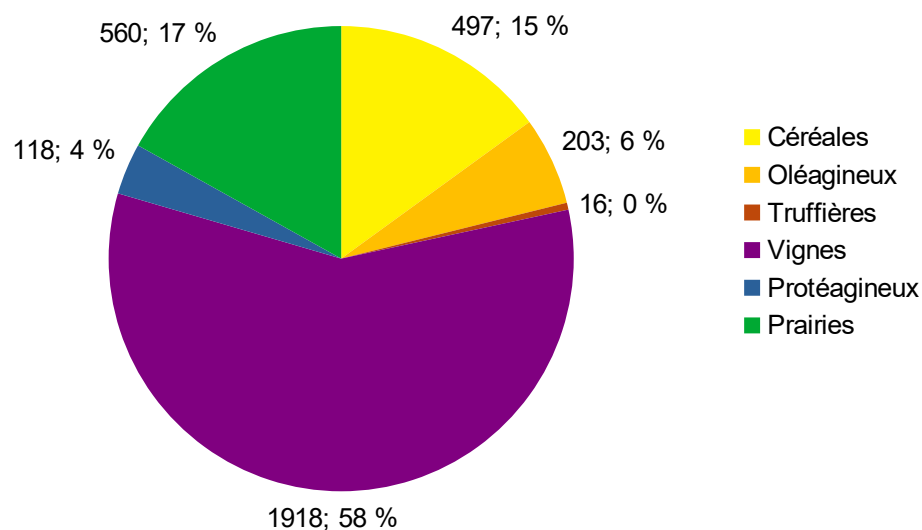


Délimitation du périmètre ZPAAC

Source de La Touche – Prairie de Triac

Pression agricole

Répartition de l'assolement 2020 en hectare et %



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délimitation du périmètre ZPAAC

Source de La Touche – Prairie de Triac

Proposition

- Surface de l'AAC 4 680 ha
- 168 exploitations
- Environ 3 347 ha de SAU en 2020 soit 71 % de la surface de l'AAC
- 11 communes de Charente : Sigogne, Les Métairies, Jarnac, Foussignac, Triac-Lautrait, Bassac, Mérignac, Fleurac, Echallat, Vaux-Rouillac, Rouillac.

Proposition que le périmètre ZPAAC (= futur ZSCE) soit identique à celui de l'AAC



PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE

Liberté
Égalité
Fraternité

